



RSE Bilan E 2022



En cette année 2022, la Clinique Victor PAUCHET et plus particulièrement la maternité, s'est engagée dans une démarche de développement durable pérenne. Cette démarche est axée sur notre impact économique, environnemental, social et sociétal, afin de construire nos activités de manière durable pour les générations actuelles et futures.

1. Structuration de la démarche RSE

Nous avons répondu en janvier 2022 à un appel à projet de l'ARS Hauts de France sur une démarche maternité écoresponsable. Ainsi, accompagnés par Primum Non Nocere nous avons réalisé un autodiagnostic qui a permis de nous structurer avec la nomination de chefs de projet RSE, la constitution d'un comité de pilotage de la démarche RSE et la définition d'un plan d'actions RSE

2. Sensibilisation, information des usagers, patients et professionnels

Nous avons poursuivi les nombreuses actions de communication déjà engagées envers les usagers de notre établissement, notamment pour des priorités de santé Publique.

- Diffusion à destination de nos abonnés sur les réseaux sociaux
 - de messages de santé publique et de promotion de la santé (ex : sport et santé, bronchiolite je l'évite, dépistage de la myopie, vaccination, prévention des infections, arrêt du tabac, prévention du cancer du sein, allaitement...)
 - de messages écoresponsables (ex : protection des enfants des expositions aux champs électromagnétiques, les 1000 premiers jours de l'enfant, vêtements enfants : protéger les enfants des substances toxiques ...)
- Sensibilisations des patients, usagers et professionnels de l'établissement :
 - Une maison de poupée installée en maternité : erreurs et démarches vertueuses

- Des actions ponctuelles à l'entrée de l'établissement : atelier sur l'alimentation raisonnée et sur le tri des déchets lors de la semaine du DD, atelier sur la prise en charge de la douleur, des échanges autour de l'endométriose
- Une sensibilisation à l'allaitement maternel avec la mise en place d'un salon d'allaitement disponible pour les patients de consultations, et les professionnels.
- Des sensibilisations du public en dehors de l'établissement sur la prévention du cancer du sein : stand en ville, dans les écoles, auprès des journalistes locaux
- Création d'un livret d'information sur la prise en charge du cancer du sein

3. Lutte contre le gaspillage énergétique et promotion des éco-gestes

Dans cette optique nous avons mis en place en 2022 de nouvelles actions :

- Sensibilisation de nos agents à des démarches individuelles :
 - éteindre la lumière et tout matériel électrique inutilisé quand ils quittent la pièce ou en fin de poste (matériel informatique, télévision...)
 - veiller à bien fermer les robinets d'eau et à signaler tout dysfonctionnement (fuite d'eau, tartre...)
 - Utiliser la juste quantité de matériel nécessaire (essuie-mains, impressions papier...)
 - Réutiliser des documents brouillons non confidentiels,
 - Ajuster la température des locaux et chasser les excès,
 - Sensibilisation à l'éco conduite de nos professionnels
- Mise en place d'actions collectives
 - mise en place de fontaines à eau et distribution de gourdes aux professionnels pour supprimer les bouteilles plastiques et les gobelets jetables
 - mise à disposition d'un récupérateur de piles
 - poursuite de l'adaptation des équipements vers du matériel vertueux : remplacement vers du matériel à basse consommation type LED, mise en place de détecteurs de présence dans les lieux sensibles (WC, réserves, archives...), de cellule de détection automatique d'ouverture du robinet ...
 - mise à jour de protocoles de soins en appliquant l'écoconception des soins (pansement de césarienne

4. Préservation de l'environnement

Nous avons intégré des actions de préservation de l'environnement comme :

- un travail sur l'amélioration du tri des déchets (audit, sensibilisation)
- la mise en place d'une filière de récupération des déchets métalliques au bloc
- la mise en place de fontaines à eau avec gourdes ou écocup (pour éviter les déchets bouteilles plastiques et gobelets jetables)
- l'analyse de l'impact de nos produits d'entretien sur l'environnement avec suppression ou étude de substitution vers des produits plus vertueux
- la promotion de la biodiversité avec l'installation d'un hôtel à insectes

- la réduction de l'impact des déplacements professionnels par :
 - une charte de télétravail,
 - le développement des réunions en visio pour éviter les déplacements,
 - la promotion d'une plateforme de co-voiturage,
 - une sensibilisation de nos professionnels à l'éco-conduite,
 - la promotion des transports en commun avec l'affichage des horaires de bus,
 - une communication sur l'aide à l'achat d'un vélo électrique

5. Promotion de la qualité de vie au travail

Nous avons mis en place quelques actions de promotion de la qualité de vie au travail avec

- une réinstauration des réunions d'accueil des nouveaux arrivants (suspension liée au COVID)
- une écoute des professionnels au travers de réunions « dialoguons » entre les services et la Direction, de réunions de service, et du dialogue avec le CSE
- des temps dédiés au bien être des salariés (massage, relaxation, goûters offerts,...) ainsi qu'une soirée du personnel pour les remercier de leur implication et assurer une cohésion d'équipe
- un accord Télétravail une fois par semaine pour les postes où cela est possible